

FAQ sur la transition de QuickBooks en ligne Comptable à la Suite Intuit Comptable

Juin 2026

Nous avons rassemblé les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant la transition vers la Suite Intuit Comptable. Vous les trouverez ici. Si un sujet n'est pas couvert dans cette ressource, faites-le-nous savoir! Nous sommes là pour vous aider. Dans QuickBooks en ligne Comptable, cliquez simplement sur l'icône Aide pour communiquer avec l'équipe de soutien.

Transition de QuickBooks en ligne Comptable à la Suite Intuit Comptable

Q : Qu'est-ce que QuickBooks en ligne Comptable et est-ce que ce produit sera retiré?

R : QuickBooks en ligne Comptable est le produit à partir duquel les comptables accèdent aux fichiers de leurs clients et gèrent leur cabinet. À la fin de l'année dernière, Intuit a annoncé que QuickBooks en ligne Comptable serait remplacé par la Suite Intuit Comptable à compter du 31 décembre 2026. La version De base de la Suite Intuit Comptable est gratuite et comprend toutes les fonctions de QuickBooks en ligne Comptable (et même davantage). Elle a été conçue pour offrir une transition simple et harmonieuse.

Q : Quelle est la différence entre QuickBooks en ligne Comptable et la Suite Intuit Comptable?

R : Cette plateforme présente de nombreux avantages, mais le principal est la possibilité de consulter et d'utiliser toutes les données QuickBooks de vos clients au même endroit. L'IA d'Intuit permet de gagner en efficacité, de faire des détections et de poser des questions pour diagnostiquer les anomalies dans les données plus rapidement qu'avant.

INTUIT

Suite Intuit Comptable

Q : La transition vers la Suite Intuit Comptable se fera-t-elle automatiquement ou devons-nous entreprendre certaines démarches?

R : Si vous ne faites pas la transition vous-même, elle se fera automatiquement. Toutefois, nous vous encourageons à découvrir la Suite Intuit Comptable, qui offre des fonctions supplémentaires ainsi qu'une interface et une expérience utilisateur repensées. De plus, en ce moment, vous pouvez passer facilement de QuickBooks en ligne Comptable à la Suite Intuit Comptable, et vice-versa. Comme la Suite Intuit Comptable repose sur la même plateforme Intuit, toutes vos données seront préservées, et la version De base restera gratuite. Pour en savoir plus, consultez le blogue suivante : [Des innovations pour stimuler la croissance de votre cabinet et celle de vos clients](#)

Q : Lorsque QuickBooks en ligne Comptable sera retiré le 31 décembre 2026, les clients conserveront-ils l'accès à leurs données?

R : QuickBooks en ligne Comptable et la Suite Intuit Comptable sont des solutions destinées exclusivement aux comptables. Ce changement n'aura aucune incidence sur la capacité des clients à accéder à leurs données dans QuickBooks.

Q : Qui, au sein du cabinet, peut passer à la Suite Intuit Comptable?

R : Les administrateurs de compte principaux et d'entreprise peuvent passer à la Suite Intuit Comptable.

Q : Puis-je revenir à QuickBooks en ligne Comptable après avoir effectué la transition vers la Suite Intuit Comptable?

R : Oui, vous aurez la possibilité de retourner à QuickBooks en ligne Comptable pour le moment. Veuillez noter que si vous avez transféré des clients vers un compte cible, ceux-ci continueront d'être centralisés dans un compte cible QuickBooks en ligne Comptable. Nous vous encourageons fortement à revenir à la Suite Intuit Comptable lorsque votre équipe sera prête afin de bénéficier des dernières nouveautés.

Q : Comment puis-je former mon équipe une fois que j'aurai effectué la transition vers la Suite Intuit Comptable?

R : Vous pouvez utiliser la section des ressources pour commencer à former votre équipe sur la nouvelle plateforme. Le programme ConseillersPro propose une nouvelle formation spécialement conçue pour les cabinets afin de faciliter l'adoption de la Suite Intuit Comptable et de permettre à votre équipe d'être rapidement opérationnelle. Nous vous encourageons également à visionner les présentations du produit, à assister à nos webinaires « À la page » et à rester à l'affût, car des formations supplémentaires seront ajoutées.

INTUIT

Suite Intuit Comptable

Q : Aurai-je les mêmes droits d'accès et contrôles basés sur les rôles dans la Suite Intuit Comptable?

R : Oui, votre équipe continuera d'avoir les mêmes droits d'accès et contrôles basés sur les rôles pour votre cabinet et vos clients que dans QuickBooks en ligne Comptable. La Suite Intuit Comptable permettra également d'effectuer des affectations groupées et des mises à jour des autorisations basées sur les rôles pour aider votre cabinet à évoluer en toute confiance.

Différences entre les forfaits De base et Accéléré de la Suite Intuit Comptable : prix et fonctions

Q : Est-ce que la Suite Intuit Comptable me sera facturée?

R : Tout comme QuickBooks en ligne Comptable, la Suite Intuit Comptable De base sera offerte sans frais. Des fonctions plus avancées seront disponibles lorsque vous passerez à la Suite Intuit Comptable Accéléré et que vous intégrerez des clients dans la fonction Clôture des comptes. Participez au programme bêta pour essayer Accéléré sans frais. Nous recueillons dès maintenant les renseignements de votre carte de crédit, mais aucun montant ne vous sera facturé avant la fin de la période bêta. Avant votre première date de facturation, nous vous enverrons un rappel, ce qui vous donnera la possibilité de vous désabonner ou de passer gratuitement au forfait De base. Vous pouvez passer gratuitement au forfait De base de la Suite Intuit Comptable à tout moment.

Q : Faut-il choisir entre le forfait De base ou Accéléré?

R : Oui. Vous devez choisir entre la Suite Intuit Comptable De base ou la Suite Intuit Comptable Accéléré. Le forfait Accéléré est actuellement offert sans frais. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur les forfaits de la Suite Intuit Comptable.

Q : Pendant combien de temps le forfait De base sera-t-il offert gratuitement?

R : Le forfait De base sera gratuit pour tous les comptables, tout comme QuickBooks en ligne Comptable l'était. Les fonctions avancées sont offertes dans le forfait Accéléré, qui coûtera 145 \$ par mois à compter du 20 janvier 2027. Apprenez-en davantage à la page suivante : [Tarification de la Suite Intuit Comptable](#).

Q : La tarification de la Suite Intuit Comptable s'applique-t-elle à l'ensemble du cabinet, y compris tous les membres de l'équipe?

R : Oui, la tarification s'applique à l'ensemble du cabinet. Apprenez-en davantage à la page suivante : [Tarification de la Suite Intuit Comptable](#).

Q : Est-il possible de passer du forfait Accéléré au forfait De base, et vice-versa, pendant l'essai gratuit?

R : Oui, c'est possible. Dans Paramètres, allez à Abonnements et facturation, puis cliquez sur Abonnements du cabinet.

Q : Qu'est-ce qui est inclus dans le forfait Accéléré?

R : Le forfait Accéléré comprend toutes les fonctions incluses dans le forfait De base, ainsi que des fonctions supplémentaires, y compris les groupes d'utilisateurs, les indications sur les clients et un nombre accru de requêtes à utiliser dans le clavardage Intuit Intelligence. Apprenez-en davantage à la page suivante : [Tarification de la Suite Intuit Comptable](#).

Consolidation des comptes

Q : En quoi consiste la consolidation des comptes?

R : La consolidation des consoles consiste à regrouper les fichiers de vos clients et de vos utilisateurs provenant de plusieurs comptes au sein d'un seul compte de la Suite Intuit Comptable.

Q : Pourquoi devrais-je envisager de consolider les comptes après avoir effectué la transition vers la Suite Intuit Comptable?

R : Les cabinets accumulent souvent plusieurs comptes au fil du temps, ce qui entraîne de l'inefficacité et une gestion fragmentée du personnel et des clients. La consolidation des comptes améliore la visibilité, simplifie l'administration et constitue la base pour une gestion centralisée et une croissance accrue. La consolidation des comptes vous permet aussi de profiter des fonctions avancées offertes par le forfait Accéléré. Apprenez-en plus sur cette page : [Guide de consolidation des comptes](#).